

**Amendement 21/REV**  
**Fabienne Keller**  
au nom du groupe Renew

**Rapport**  
**Jan Olbrycht, Margarida Marques**  
Cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027 (Résolution)  
(2023/0201M(APP)) **Proposition de résolution**  
**Paragraphe 40**

A9-0053/2024

*Proposition de résolution*

40. rappelle l'importance que revêtent les politiques de santé et l'engagement politique résolu figurant dans l'accord sur le CFP de 2020 d'accorder la priorité aux financements dans ce domaine; est dès lors profondément déçu par la réduction de 1 milliard d'EUR en ce qui concerne le programme «L'UE pour la santé»; estime qu'une telle décision **est susceptible de mettre** à mal la préparation à toute pandémie future et qu'elle limite la capacité de l'Union à soutenir les systèmes de santé publique; souligne toutefois qu'à la demande du Parlement, le profil de dépenses du programme a été adapté afin d'atténuer les répercussions de la réduction sur la mise en œuvre concrète en répartissant les effets plus équitablement sur les années restantes;

*Amendement*

40. rappelle l'importance que revêtent les politiques de santé et l'engagement politique résolu figurant dans l'accord sur le CFP de 2020 d'accorder la priorité aux financements dans ce domaine **compte tenu de la pandémie de COVID-19**; est dès lors profondément déçu par la réduction de 1 milliard d'EUR en ce qui concerne le programme «L'UE pour la santé», **ce qui représente plus d'un tiers des fonds du programme pour la période 2025-2027**; estime qu'une telle décision **mettra** à mal la préparation à toute pandémie **et crise sanitaire** future et qu'elle limite la capacité de l'Union à soutenir les systèmes de santé publique, **qui subissent déjà des coupes budgétaires**; souligne toutefois qu'à la demande du Parlement, le profil de dépenses du programme a été adapté afin d'atténuer les répercussions de la réduction sur la mise en œuvre concrète en répartissant les effets plus équitablement sur les années restantes;

Or. en